

# Macot la Plagne

## Compte-Rendu

### Conseil Municipal 05 Mai 2008

Franc succès de la garderie périscolaire de Macot avec Muriel et Stéphanie. Merci à elles deux !!!!



Ambiance méditerranéenne avec un menu concocté par Patrick FUMEY pour les enfants de Macot dans la nouvelle cantine et ambiance fin de saison à la cantine de la Plagne.



La Commémoration du 8 mai à Macot La Plagne, en présence de Monsieur le Maire, de nombreux élus, des Anciens Combattants, des pompiers, du 7ème BCA, des Gendarmes, de l'harmonie d'Aime et d'une assistance nombreuse.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2008

**Présents** : M. Richard BROCHE, Maire,  
Mme Sylvie MAITRE, adjointe,  
MM. Joël OUGIER SIMONIN, Robert ASTIER, André BROCHE, Bernard AUBONNET, adjoints,  
Mme Ginette REBUFFET, Conseillère Municipale  
MM. David ALLEMOZ, Laurent BOCH, Michel BORLET, Yves BRIANCON, Nicolas BRIANCON  
MARJOLLET, Jean Luc BROCHE, Paul BROCHE, Jean Marie GERMAIN, Patrice MEREL, Pierre  
OUGIER, Marin VIVET GROS, conseillers municipaux.  
**Excusé** : M. René ALLAMAND, conseiller municipal (pouvoir à André BROCHE)

David ALLEMOZ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Richard BROCHE présente Eric LARUAZ, Directeur de l'Assemblée des Pays Tarentaise Vanoise (APTV) venu présenter cette structure aux nouveaux membres du Conseil Municipal. L'APTV est un syndicat mixte qui rassemble les Communes, les Communautés de Communes des quatre cantons de Tarentaise et le Conseil Général. Cette Assemblée est présidée depuis sa création en 2005 par Hervé GAYMARD. L'APTV est un échelon de contractualisation avec le Conseil Général 73, Conseil Régional Rhône Alpes, l'Etat, et l'Europe. C'est un levier pour obtenir des subventions. La participation financière d'une Commune à l'APTV est basée sur sa population et son potentiel fiscal. La Communauté de Communes du Canton d'Aime verse 29 000 euros annuellement pour toutes les communes, la part de Macot la Plagne est de 8 800 euros. L'APTV intervient au niveau territorial sur les problèmes communs aux 4 cantons comme les accès aux différentes vallées, l'économie touristique, les sports d'hiver, le logement, la culture, le social, l'agriculture, l'exploitation forestière, l'aménagement des vallées et l'environnement... Cette structure apporte également des aides sur des opérations de développement portant sur l'ensemble de la vallée ou sur un canton. Elle n'est pas maître d'ouvrage des projets.

# Affaires Générales

## 1. DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 28 mars, un certain nombre d'attributions lui avait été délégués. Pour permettre une bonne administration de l'activité communale, Monsieur le Maire propose d'ajouter un complément à ces attributions :

Conclusion et révision du louage de choses, passer les contrats d'assurances, fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires des avocats...

Paul BROCHE souhaite que le premier point entende bien uniquement les baux à usage d'habitation et non pas les baux commerciaux et autres conventions.

Joël OUGIER SIMONIN souhaite que ce point soit retiré des délégations puisque les décisions concernant les logements sont prises par le CCAS et que les baux commerciaux et autres seront discutés en Conseil Municipal. Il souhaiterait également que les logements attribués au personnel soient évoqués en Conseil Municipal.

Nicolas DEMAS, Directeur Général des Services, explique que le retrait de cette phrase entraînera la discussion en Conseil Municipal de toute attribution de logements même pour le personnel ainsi que toute occupation du domaine public.

Bernard AUBONNET précise qu'il est nécessaire de garder ce point afin que le Conseil Municipal puisse se concentrer sur des affaires plus importantes.

Le Conseil Municipal décide donc de garder cette phrase en la rectifiant par :  
"la conclusion et la révision des baux à usage d'habitation".

**Le Conseil Municipal valide les propositions qui lui sont présentées. (Votants : 19, pour : 19)**

## **2. AVENANT À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA PISCINE DE PLAGNE CENTRE**

Monsieur le Maire explique que le contrat d'affermage de la piscine de Plagne Centre arrive à son terme au 30 juin 2008.

Il rappelle que des travaux de mise en conformité ont été entrepris depuis l'an passé. Ces travaux n'ont pour l'instant pas été réceptionnés suite à de nombreux défauts et mal-façons.

Sachant qu'il va être nécessaire de procéder à de nouveaux travaux ou reprises et que le Conseil Municipal a émis le souhait de lancer une réflexion sur la couverture de la piscine et sur l'aménagement d'équipements divers, Monsieur le Maire propose de proroger d'un an la convention afin que cette structure soit ouverte cette été.

Le Conseil Municipal pourra ainsi réfléchir sur le devenir de cet équipement.

**Le Conseil Municipal accepte de proroger pour une année supplémentaire soit du 1er juillet 2008 au 31 août 2009 la convention de délégation de service public de la piscine de Plagne Centre. (votants : 19, pour : 19)**

# **Finances - Ressources Humaines**

## **1. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 2ÈME CLASSE À L'ÉCOLE DE LA PLAGNE**

Sylvie MAITRE rappelle qu'un des deux postes permanents d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) a été supprimé à l'École de La Plagne en raison de la baisse des effectifs en maternelle. Elle explique qu'il est obligatoire d'être deux lors de l'accompagnement des enfants à la cantine (trajet aller/retour) et pour la surveillance dans la cour d'école après le repas et avant la reprise de la classe. L'ATSEM recrutée pour la saison d'hiver ayant terminé son contrat, Sylvie MAITRE propose donc d'embaucher un agent pour suppléer l'ATSEM permanente dans ces missions pour une durée de 1h30 par jour de cantine à compter du 5 mai 2008 et jusqu'aux vacances d'été. Elle précise que la personne qui avait assuré ce travail l'automne dernier, s'est portée de nouveau candidate et le Conseil Municipal l'en remercie.

**Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe à temps non complet affecté à l'école de la Plagne. (Votants : 19, pour : 19)**

## **2. MODALITÉS D'APPLICATION DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ**

Monsieur le Maire expose que le lundi de pentecôte est redevenu férié, mais que le principe de la journée de solidarité est maintenu. Cette journée, travaillée mais non rémunérée, est donc due par les agents, au prorata de leur temps de travail respectif et dans la limite de 7h.

Ces heures seront, soit déduites de leur RTT, soit réalisées en heures supplémentaires non rémunérées.

La durée de travail annuelle est donc portée de 1600 à 1607 heures.

**Le Conseil Municipal décide que la journée de solidarité sera appliquée selon les propositions ci dessus énoncées. (Votants : 19, Pour : 19)**

## **3. RECRUTEMENT DE 8 ADJOINTS TECHNIQUES MIS À DISPOSITION DE L'ONF**

Comme chaque année, Jean Luc BROCHE propose, pour la période du 1er juillet au 31 août 2008, le renouvellement de 8 postes d'agents saisonniers mis à disposition de l'ONF à raison de 4 pour le mois de juillet et 4 pour le mois d'août.

Il précise que ces jeunes seront accompagnés d'un agent de l'Office National des Forêts et s'occupent, entre autres, de l'entretien des sentiers, des ruisseaux, des biefs, des traversées de route..

Jean Luc BROCHE rappelle qu'un 4x4 transport de personnes doit être loué par la Commune pour leurs déplacements.

Sylvie MAITRE rappelle que les jeunes recrutés devront avoir entre 16 et 18 ans, que les candidatures sont à envoyer en Mairie. Le recrutement sera réalisé par la Commission Forêt présidée par Jean Luc BROCHE.

**Le Conseil Municipal approuve le recrutement de 8 adjoints techniques mis à disposition de l'ONF pour l'été 2008. (Votants : 19, Pour : 19)**

#### **4. RECRUTEMENT D'AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) POUR LA POLICE MUNICIPALE**

Afin de renforcer l'effectif de la Police Municipale durant l'été, Monsieur le Maire propose d'embaucher deux agents affectés à la surveillance de la voie publique du 1er juillet au 31 août 2008 pour une durée hebdomadaire de travail de 35 h.

Michel BORLET demande si la police municipale interviendra au plan d'eau pendant l'été.

Richard BROCHE confirme et précise que les heures effectuées sont refacturées à la Communauté de Communes comme les années précédentes

La Communauté de Communes a souhaité, pour cet été, que la Police Municipale soit plus présente en fin d'après midi et début de soirée et moins en journée.

Paul BROCHE fait remarquer qu'en comparaison de l'an passé, le nombre d'agents embauchés est passé de 6 à 2 personnes.

Monsieur le Maire explique qu'il avait demandé au responsable de la Police Municipale de travailler sur une rationalisation du travail et des effectifs.

Pour cet été, la Police Municipale aura donc un effectif de 5 agents.

**Le Conseil Municipal approuve le recrutement de deux agents affectés au service de la Police Municipale pour l'été 2008. (Votants : 19, pour : 19)**

#### **5. CRÉATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR(RICE) SAISONNIER(E) POUR LE CLSH ET D'UN POSTE D'ANIMATEUR(RICE)**

Sylvie MAITRE explique que ce point concerne le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Macot (CLSH).

Afin d'assurer l'animation et l'encadrement des activités au sein du CLSH, il est nécessaire de recruter un(e) directeur(rice) du 13 mai au 30 septembre (17h environ mai/juin/septembre et 35h juillet/août) et un animateur en renfort du 1er juillet au 31 août (35h).

Le poste de directeur devrait être pourvu par Pascale BRAUD qui, l'an passé, avait fait l'unanimité auprès des enfants et des parents.

Le poste d'animateur devrait être assuré par les agents s'occupant de la garderie périscolaire de Macot durant l'année scolaire.

Michel BORLET demande si une réflexion a été lancée sur la gestion des courts de tennis et s'il a été prévu d'organiser des animations autour de ce sport.

Laurent BOCH, Conseiller délégué aux sports, informe le Conseil Municipal que les tennis seront gratuits pour cet été et qu'un bilan sera fait en fin de saison.

Concernant l'animation des tennis, aucune décision n'a encore été prise.

**Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste de directeur(rice) et d'un poste d'animateur(rice) pour le CLSH.(Votants : 19, pour : 19)**

## **6. CRÉATION D'UN POSTE SAISONNIER À LA CRÈCHE MUNICIPALE "LES P'TITS BONNETS"**

Afin de renforcer l'effectif de la crèche pour la saison d'été, Sylvie MAITRE propose de renouveler le poste d'agent territorial d'animation du 2 juin au 31 août 2008 pour une durée hebdomadaire de travail de 35h.

**Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de ce poste dans les conditions énoncées ci-dessus. (Votants : 19, pour : 19)**

## **7. CRÉATION DE POSTES SAISONNIERS AUX SERVICES TECHNIQUES**

Monsieur le Maire tient à préciser que ces postes sont existants depuis des années mais qu'ils doivent être recréés chaque année car ils ne sont que saisonniers. Pour renforcer les effectifs de la voirie et des espaces verts durant la période estivale, il propose de créer deux postes d'adjoints techniques territoriaux du 13 mai au 30 novembre 2008.

Monsieur le Maire précise qu'un de ces postes sera pourvu par Thomas GIROD, sportif de haut niveau (Luge) au CBLS.

Enfin, comme chaque été, il propose de créer deux postes d'agents affectés à l'arrosage des fleurs à raison d'un poste du 1er juillet au 31 juillet, et un poste du 1er août au 31 août.

**Le Conseil Municipal approuve la création de quatre postes saisonniers aux services techniques. (Votants : 19, pour : 19)**

## **8. CRÉATION DE POSTES D'ADJOINTS DU PATRIMOINE POUR L'ÉTÉ 2008**

Sur demande de la Fondation pour l'Action Culturelle en Montagne (FACIM) et à l'instar des étés précédents, Sylvie MAITRE propose, pour la période du 1er juillet au 31 août, le renouvellement de 2 postes d'agents du patrimoine pour organiser les visites de l'église de Macot à raison de 1 poste pour le mois de juillet et 1 pour le mois d'août sur une base de 15h/semaine.

Elle précise que ces postes seront pourvus par des jeunes du village. La FACIM finance ce projet à hauteur de 700 euros.

**Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de deux postes d'adjoints territoriaux du patrimoine pour l'été 2008. (Votants : 19, Pour : 19)**

# **Urbanisme**

## **1. ENQUÊTE PUBLIQUE : RECONSTRUCTION DE L'UNITÉ DE DÉPOLLUTION ET MISE AUX NORMES DE L'UNITÉ DE COMPOSTAGE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier d'enquête publique portant sur la reconstruction de l'unité de dépollution et la mise aux normes de l'unité de compostage a été ouvert en Mairie de Macot La Plagne du 21 avril au 28 mai 2008. Il demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la demande d'autorisation formulée par le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, en vue d'être autorisé à reconstruire l'unité de dépollution.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le coût de cette opération est d'environ de 13 millions d'euros HT et que cette mise aux normes est obligatoire (mise en demeure du Préfet).

**Le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier présenté. (Votants : 19, pour : 19)**

## **2. DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT : CHAUFFERIE DE PLAGNE CENTRE**

Jean Luc BROCHE rappelle le projet de réalisation d'une chaufferie Biomasse pour les bâtiments de Plagne Centre par l'Union des Propriétaires et Copropriétaires de Plagne Centre. Cette opération nécessite un défrichement en forêt communale ne bénéficiant pas du régime forestier.

Dans ce cadre, Jean Luc BROCHE explique que la Commune doit solliciter l'autorisation de défrichement de 1502 m<sup>2</sup> sur les parcelles cadastrées N n° 1290, 1308, 1388 et 1389 auprès du ministère de l'agriculture.

Les arbres coupés seront descendus à la grangette afin de créer des lots qui seront vendus par voie d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal demande au maître d'ouvrage la replantation d'une vingtaine d'arbres.

**Le Conseil Municipal sollicite auprès du ministère de l'Agriculture l'autorisation de défricher et s'engage à faire respecter le reboisement des emprises. (Votants : 19, pour : 19)**

## **3. DÉNONCIATION DE LA CONVENTION AVEC LA SIP POUR LE PARKING DE LA RÉSIDENCE 3000**

Joël OUGIER SIMONIN rappelle que lors du Conseil Municipal du 23 novembre 1998, le Maire avait été autorisé à signer une convention de mise à disposition à la commune de la dalle supérieure du parking dit de Résidence 3000 à Plagne Bellecôte par la Société Immobilière de La Plagne (SIP). Cette convention est renouvelée d'année en année par tacite reconduction.

Compte tenu de l'état des lieux et des dangers que peuvent encourir les usagers, il propose au Conseil Municipal de dénoncer cette convention.

André BROCHE fait part d'une remarque de René ALLAMAND qui propose que la SAP et la Commune réalisent en commun les travaux nécessaires et qu'en contrepartie la copropriété consentirait une convention d'occupation gratuite par la Commune de très longue durée. Ceci pour ne pas perdre de place de stationnement.

Joël OUGIER SIMONIN répond que la convention n'est pas rédigée en ces termes et qu'il n'est donc pas au courant qu'un tel accord ait été envisagé.

Bernard AUBONNET souligne que cette opération ne règlera pas le problème des parkings existants sur Bellecôte et que cela va induire une perte de place.

Monsieur le Maire estime que ce n'est pas à la Commune de s'investir financièrement dans les travaux. Concernant la perte de places, il précise qu'il serait déjà important de trouver une solution pour remplir le parking P0.

**Le Conseil Municipal décide de dénoncer cette convention. (Votants : 19, Pour : 18, Contre : René ALLAMAND par pouvoir.)**

## **4. ÉCHANGE DE TERRAIN À PLAN GAGNANT**

Joël OUGIER SIMONIN rappelle que le permis de construire de la Congrégation des Soeurs St Joseph a fait l'objet d'un recours par des particuliers. Celui ci prévoyait le remplacement des bungalows existants au dessus de Plan Gagnant par des petits chalets bois en changeant leurs emplacements.

Un projet d'échange de terrains avec la Commune avait été envisagé puisque celui ci devait être réalisé en partie sur une parcelle Communale.

Au vu des difficultés que cette construction va entraîner et du recours devant le Tribunal Administratif, Joël OUGIER SIMONIN propose à l'assemblée de se prononcer sur cet échange.

**Le Conseil Municipal refuse la cession de la parcelle section M n° 2745 à Plan gagnant contre la parcelle section M n° 2747 à Plan gagnant appartenant à la Congrégation. (Votants : 19, Pour : 19)**

# Travaux

## 1. AVENANT RELATIF AUX TRAVAUX DE SUPPRESSION DES EAUX PARASITES

Avant de passer la parole à Robert ASTIER, Monsieur le Maire demande à Laurent BOCH de quitter la salle afin de ne pas prendre part au vote.

Robert ASTIER rappelle le marché relatif aux travaux de suppression des eaux parasites attribué à la société SAS BOCH pour un montant HT de 166 177,80 euros.

La Commission de travaux du 6 avril a décidé de profiter de ces travaux pour implanter des canalisations de desserte des jardins.

Le coût de ces travaux supplémentaires est de 12 253,20 euros HT. Le nouveau montant s'élève donc à 178 431 euros HT.

Robert ASTIER demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer un avenant au marché.

**Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché "suppression des eaux parasites". (Votants : 18, Pour : 18)**

# Questions diverses

## MARCHÉS PUBLICS

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal, pour information, la liste des marchés signés hors procédures spécifiques (<90 000 euros) depuis le dernier Conseil Municipal.

## COMMISSION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ

Monsieur le Maire passe la parole à Patrice MEREL afin d'évoquer la Commission Municipale de Sécurité.

Patrice MEREL liste les personnes proposées pour reformer la composition de la Commission suite aux élections :

*Richard BROCHE, Maire, Sylvie MAITRE, Joël OUGIER SIMONIN, Robert ASTIER, André BROCHE, Bernard AUBONNET, Adjoints, Ginette REBUFFET, Patrice MEREL, Jean Luc BROCHE, Yves BRIANCON, Conseiller Municipal, Nicolas DEMAS, Directeur Général des Services, René BATAILLE, Directeur des Services Techniques, Jean Pierre GUILLOT, responsable des équipes techniques, Eric DIAZ, responsable de la Police Municipale, Didier RAISIN, chef de centre des pompiers de La Plagne, Bernard CHANCEL, Président Directeur Général de la SAP, François SIBLER, responsable de sécurité du domaine skiable SAP, Christian VIBERT, Directeur Technique de la SAP, Pascal ABRY, Directeur du Domaine Skiable SAP, Claude SCHNEIDER, Nivologie SAP, Patrick HAZEAUX, Directeur de la Maison du Tourisme, Jean Marc GANZER, Directeur Adjoint de la Maison du Tourisme, Stéphane LAMBERT, responsable du TDL, Jean Luc CRAMBADÉ, Commandant de la gendarmerie d'Aime, Bruno MARY, Medecin, Antonio PES, Ambulance AMS, MM. les directeurs des ESF de La Plagne, Roland COTE, Responsable étude et aménagement SAP, M. Jean PIERRE CHENU, Maire d'Aime + ses adjoints et délégués, Guy ALCACER, responsable de la Police Municipale d'Aime, Sandra TRINQUIER, Directrice du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, Gilbert VIVET GROS, membre extérieur, et René BERARD, membre extérieur.*

Patrice Merel demande si d'autres candidats souhaitent intégrer la commission.

Laurent BOCH se propose comme candidat.

Le Conseil Municipal valide les noms proposés.

Patrice MEREL ajoute que la commission se réunira au moins une fois par an juste avant la saison hivernale (début décembre).

Robert ASTIER remercie René BERARD pour l'aide apportée à Patrice MEREL dans la prise de ses fonctions (questions sécurité) et à la mise en place de cette commission.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente la composition du nouveau bureau de la Communauté de Communes.

**Présidente** : Mme Corinne MAIRONI (2ème Adjointe au Maire d'Aime)

**1er Vice Président** : M. Richard BROCHE (Maire de Macot La Plagne) **chargé de l'environnement**

**2ème Vice Président** : M. Lucien SPIGARELLI **chargé de l'action sociale et des affaires scolaires** (5ème Adjoint au Maire d'Aime)

**3ème Vice Présidente** : Mme Véronique GENSAC **chargée de la culture, du patrimoine et des loisirs** (Maire de Valezan)

**4ème Vice Président** : M. Daniel MIEDAN PEISEY **chargé des travaux** (Maire de Landry)

**5ème Vice Président** : M. Roger POUSSIN **chargé de la gestion du territoire et de l'aménagement de l'espace.** (Conseiller Municipal à Bellentre)

**4 assesseurs** : MM. Gérard COLIN (Maire de Peisey), Mme Marie Paule NULANCE (3ème Adjointe à la Côte d'Aime), Mme Rose PAVIET (Maire de Montgirod Centron), M. Georges COUGET (Maire de Granier).

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE**

Monsieur le Maire présente la composition du nouveau bureau du SIGP

**Président** : Richard BROCHE

**Vice Président** : Anthony FAVRE (Maire de Bellentre)

**Assesseur** : Jean Pierre Chenu (Maire d'Aime)

**Secrétaire** : René RUFFIER-LANCHE (Maire de Champagny)

### **OFFICE DE PROMOTION DE LA GRANDE PLAGNE**

Bernard AUBONNET présente la composition du nouveau bureau de l'OPGP :

**Président** : Jean Pierre CHENU (Maire d'Aime)

**Vice Présidents** : Jean Yves DUBOIS (Adjoint au Maire d'Aime), Anthony FAVRE (Maire de Bellentre), René RUFFIER LANCHE (Maire de Champagny), Bernard AUBONNET.

### **MAISON DU TOURISME D'AIME MACOT LA PLAGNE**

Bernard AUBONNET présente la composition du nouveau bureau de la Maison du Tourisme :

**Président** : Bernard AUBONNET

**Vice Président** : Jean Yves DUBOIS (adjoint au Maire d'aime)

**Membres du bureau** : Laurent BOCH, Bernard CHANCEL (PDG de la SAP) + tous les représentants des socio professionnels.

# Informations

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Lundi 2 juin 2008 à 19h30.

## **PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2008**

N° PC	DEMANDEUR	ADRESSE	
07315008M1001	SORREL STEPHANE	73210 BELLENTRE	réhabilitation maison existante Provagnes
07315008M1002	ECHM	73 210 Plagne 1800	chaufferie Biomasse
07315008M1003	BRIANCON MARJOLLET Anne	73 210 Macot La Plagne	Construction neuve
07315008M1004	SCI FLORENCE-HALL Alan	73 210 Macot La Plagne	Extension et création logement
07315008M1008	THOMAS Gérard	83 210 Solliès Pont	Construction neuve aux Provagnes
07315008M1010	VIONNET Franck	73 210 Macot La Plagne	Création garage et terrasse
07315008M1012	EVANS David	73 210 Macot La Plagne	Grange en logement

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE A MACOT

La Communauté de Communes du Canton d'Aime organise le ramassage des encombrants sur la Commune, de Macot La Plagne et jusqu'à La Roche.

Il vous est demandé de sortir vos encombrants dans les lieux définis (plan Mairie ou sur les panneaux d'affichage) exclusivement le mercredi, le ramassage ayant lieu le jeudi.

**DEPOTS : Mercredi 28 mai**

**RAMASSAGE : Jeudi 29 mai**

Limité à 1m<sup>3</sup> par foyer.

Sont exclus de cette opération les véhicules hors usages (VHU), le matériel agricole, les végétaux, les gravats, ordures ménagères...

Pour tout renseignement, vous pouvez contactez le service environnement de la Communauté de communes du Canton d'Aime au 04.79.55.46.86

Les points de collecte sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur les panneaux d'affichage.

# LES DERNIÈRES NOUVELLES DU CLUB DES SPORTS

**Extrait du rapport moral du Président : Alain Cressend – Assemblée générale du 19 avril 2008.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

“Je voudrais publiquement remercier Julien Lizeroux pour ses performances mais aussi pour les qualités mentales et morales qui sont les siennes. Ne jamais rien lâcher, toujours croire en soi, s'entraîner encore et encore mais aussi être disponible pour les gens. Voici une belle image du sport et d'un grand champion. Le club est fier de toi et la Plagne a un bel ambassadeur dans le monde.

Je pense aussi à un autre leader du club, Kévin Rolland. Reviens vite de ta blessure, je connais ton sérieux et ton désir d'être de nouveau au plus haut niveau. Tes futurs résultats, j'en suis sûr, seront à la hauteur de tes qualités.

La finale de la coupe du monde de freestyle se déroulera l'année prochaine à la Plagne, un rendez-vous qu'il ne faudra pas manquer

Le club a des ambitions pour l'avenir, elles ne seraient rien sans le concours et le soutien des collectivités, je remercie la commune de Macot la Plagne et de Aime pour leur collaboration. Merci à la SAP. et à la MATO pour le relais auprès des professionnels.

Merci à vous parents, j'espère que le bien être de vos enfants et leurs réalisations dans le sport vous font plaisir. Soyez aussi notre relais auprès d'autres parents, dites leur que les portes du club sont grandes ouvertes à leurs enfants.

Le club est une équipe : alpin, freestyle, escalade. C'est ensemble que nous gagnerons et permettrons ainsi à nos jeunes de s'exprimer au plus haut niveau »

« Donner envie à nos jeunes de faire du ski et de les amener ensuite à la compétition et au plus haut niveau est notre vocation. Plusieurs actions ont été menées auprès des écoles primaires de la Plagne et de la vallée en partenariat avec les Ecoles de ski pour permettre à des enfants de 4 à 7ans de goûter au ski et éventuellement intégrer le pré-club. Nos enfants vont vivre dans une région où le tourisme hivernal présente une place importante et ils dépendront directement ou indirectement du ski dans leur vie future. La réussite au plus haut niveau est faite de valeurs de travail, d'acharnement, de volonté, de dépassement de soi, de respect. Ces valeurs nous voulons les donner à nos jeunes pour qu'ils soient plus forts sur les skis mais aussi plus forts dans la vie.”

**SECTION ESCALADE**

“Très bonne assiduité de l'ensemble des jeunes, même des plus grands!!

Très bon niveau et excellents résultats aux compétitions dont plusieurs podiums..

Pour le printemps, les cours sont remplacés par 3 sorties:

pour les petits, un week-end camping à Notre Dame du Pré les 7et 8 juin

pour les moyens, un week-end dans le Pelvoux escalade et via feratta les 31 mai et 1er juin

pour les grands, un stage de 5 jours multi-activités escalade, canyon, et via feratta dans le Pelvoux du 28 juin au 2 juillet.”

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 AVRIL 2008



En présence de Julien LIZEROUX, Kevin ROLLAND et Greg DUFOSSE et d'une assistance nombreuse.

## Le Grand Prix du Club

### Groupe PRE-CLUB avec Sophie Roguet :

Une très bonne saison avec de très bons jeunes de 1999 qui vont passer en poussins.

**Groupe « POUSSINS » avec Romain Rochet:** nous avons une bonne progression tout au long de la saison et un groupe de jeunes qui promet

**Groupe « BENJAMINS » avec Delphine Dunand** qui a su redonner du dynamisme et de l'enthousiasme pour motiver tout le monde et les progrès se sont fait sentir.

### Groupe « MINIMES » avec Benoit Jacqmin :

Bonne saison pour **Amélie Schneider** qui fait un podium sur une étape du circuit national et **Cyril Fontanet** qui termine lui trois fois sur le podium. La catégorie Minime est toujours difficile, surtout pour les « première année » qui passent un cap important et arrivent à un niveau qui évolue très vite..

### Groupe « F.I.S » avec Cédric & Lulu Broche :

Bonne saison chez les filles avec :

**Aurore Mary** qui est championne de France cadette en slalom.

**Manon Cattin** qui termine 4 fois dans les 13 meilleures en FIS vitesse et de très belles manches en slalom et en géant, ce qui est de bon augure pour l'année prochaine.

Chez les garçons :

**Guillaume Grand** termine 2ème cadet 1992 au classement de la coupe de France. Il est aussi vice champion du monde scolaire avec le lycée de St Michel de Maurienne.

**Mathieu Faivre** termine 1er cadet 1992 au classement de la coupe de France, il est vice champion de France cadet en super géant, il est 1er au classement mondial 1992 en Géant, et aussi vice champion du monde scolaire avec St Michel de Maurienne

**Maxence Muzaton** est Champion de France Junior en Super Géant et réalise de belles choses en vitesse avec trois participations en Coupe d'Europe.

**Brice Roger** est champion de France Junior de descente malgré une saison avec beaucoup de blessures.

**Cédric Roger** qui a fait de très bonnes choses à l'entraînement et a eu du mal à concrétiser en courses.

**Sylvain Gelloz** a participé à 2 Coupes d'Europe de vitesse sans concrétiser, mais il a rivalisé toute la saison avec les coureurs du groupe Coupe d'Europe de la F.F.S. Il est à souligner son comportement exemplaire durant tout l'automne et la saison avec les jeunes du club qu'il entraîne dans son sillage.

Malheureusement, nous avons aussi de moins bonnes nouvelles puisque **Josselyn Bouvier** s'est malheureusement blessé et arrête la compétition.

Enfin, et bien entendu, quelques mots sur notre « Juju » (**Julien Lizeroux**), qui réalise une saison pleine et incroyablement régulière. Il termine 6ème slalomeur mondial et double champion de France, en Indoor et en extérieur. Encore bravo Julien, je repense aux courses que nous avons suivies dans le local avec les jeunes de tous les groupes, les entraîneurs, les dirigeants, et les autres, les murs en tremblent encore !

**Groupe « Grand Prix/Formation » avec Bruno et Antoine :** 100% de réussite au test technique : **Hanna Cabroler, Thomas Faure, Anthony Gonthier et Dylan Bellemin**

Résultats au classement général des Grands prix :

**Elise Venchiarutti** remporte le classement général avec 1 victoire et 4 podiums

**Anna Cabroler** termine 4ème avec 2 podiums

**Anthony Gonthier** termine 3ème avec 2 podiums

**Antoine Romanet** termine 4ème avec 3 podiums



Les Reconnaissez vous ?

Sylvain GELLOZ, Thomas BERARD, Thomas FAURE, Tom HOEN, Lucas HUBINON, Leslie DE-BERNARD et Julien LIZEROUX.

C'est **Kevin Rolland** qui ramène le meilleur résultat de la saison en signant une très belle 2ème place à la Coupe du Monde de Half Pipe des Contamines. Malheureusement il se blesse au genou 15 jours plus tard après s'être placé à la 3ème place des qualifs des X Games.

**Benoit Valentin** confirme ses bonnes dispositions en freestyle en devenant vice-champion de France de Half Pipe

**Victor Berard** signe quelques podiums dans la catégorie jeune des SFR , et des victoires sur le Ross Air Tour ainsi que sur le Critérium jeune de Half Pipe

**Jordan Charrière**, dans le sillage de Victor finit à la 2ème place du Critérium Jeune de Half Pipe et 9ème au scratch du Championnat de France de Slope Style. Ces bons résultats lui permettent de rejoindre ses 3 copains dans les rangs du groupe Comité.

**Sébastien Fouin**, pyrénéen d'origine, mais partenaire d'entraînement du club devient vice-champion de France de Slope Style

**Leo Martin** montre de belles choses en Half Pipe et finit meilleur Benjamin du Critérium Jeune de Bosses et 2ème au championnat de France Benjamin derrière Martin Suire.

**Robin Sella** finit à la 3ème place de la finale des Critériums Jeunes de Bosses

**Théo Eyraud** après un bon début de saison lui ouvrant les portes de la Coupe d'Europe de Bosses va être ennuyé tout l'hiver par une blessure récurrente au genou.

Enfin, bon résultat de **Tom Hoen**, qui terminant meilleur cadet de la Coupe de France de Ski-cross se voit lui aussi ouvrir les portes du groupe Comité.

# Information Association

## VEO 2000

VEO 2000 club de course à pied de Macot la Plagne va ouvrir une école d'athlétisme pour les enfants de 6 à 12 ans.

Il s'agit de faire découvrir aux enfants les différentes épreuves de l'athlétisme sous forme de jeux

Le club veo 2000 a pris en charge les frais de formation d'un membre du club ( Madhi AMIMOUR) qui a obtenu le premier degré du brevet fédéral d'athlétisme, il va passer bientôt le second degré ( ce qui permettra d'encadrer aussi les 12 16 ans ).

Les adultes continuent bien sûr à être entraînés par Gilbert NOGUES le jeudi soir à 18H30 sur le stade de la Maladière.

## information....

### Concours des maisons fleuries

Inscriptions en Mairie jusqu'au 15 juillet 2008 à l'accueil.

tél : 04.79.09.71.52,

email : mairie@macotlaplagne.com



## Jobs d'été

### office national des Forêts

4 postes en Juillet et 4 postes en août

Conditions : 16 ans révolus, 18 ans maximum, habiter sur la Commune, Contrat d'un mois , 35 h hebdomadaires

Dépôt des candidatures avant le 10 juin 2008 en Mairie de Macot La Plagne, BP 04, 73 216 Aime Cedex.

Tél : 04.79.09.71.52, Fax : 04.79.55.60.52.

Email : mairie@macotlaplagne.com

### Services techniques : espaces verts

1 poste en juillet et 1 poste en août

Conditions : 16 ans révolus, 18 ans maximum, habiter sur la Commune, Contrat d'un mois , 35 h hebdomadaires.

Dépôt des candidatures avant le 10 juin 2008 en Mairie de Macot La Plagne, BP 04, 73 216 Aime Cedex.

Tél : 04.79.09.71.52, Fax : 04.79.55.60.52.

Email : mairie@macotlaplagne.com

### Agent du Patrimoine

#### Gardiennage de l'Eglise

1 poste en juillet et 1 poste en août

Conditions : 16 ans révolus, 18 ans maximum, habiter sur la Commune, Contrat de 3 semaines , 15 h hebdomadaires.

Dépôt des candidatures avant le 10 juin 2008 en Mairie de Macot La Plagne, BP 04, 73 216 Aime Cedex.

Tél : 04.79.09.71.52, Fax : 04.79.55.60.52.

Email : mairie@macotlaplagne.com

## Manifestations....

20 juin 2008

### Fête de la St Jean

Au plan d'eau de Macot La Plagne

Animation Musicale à partir de 20h00

Grand feu à la tombée de la nuit

Possibilité de se restaurer à la buvette du plan d'eau.

10 juin 2008

### Les Chemins de la Mémoire

#### Aime-Macot La Plagne-Villette-Tessens

Un projet USEP et ONAC-Préfecture de la Savoie et Education nationale

Sur le thème de la résistance en Tarentaise

1 300 écoliers de Savoie suivront [Les Chemins de la Mémoire](#) dans les environs d'Aime le Mardi 10 juin 2008. (report au vendredi 13 juin en cas de mauvais temps)

**Matin** : Dépose en car à Tessens, ateliers puis randonnée à pied : Tessens-Charves- stèle en hommage aux victimes du "Plan des Fourgères" - Villette.

**mi-journée** : Villette - Macot en Car

**Après midi** : au stade de Macot, ateliers, visite d'expositions et cérémonie du souvenir au monument aux morts.

**Une journée de marche, de rencontres avec des auteurs de littérature, avec des figurants et des témoins pour mieux comprendre les événements locaux de la Résistance...**

Merci d'accepter le désagrément qui sera causé par le déplacement et le stationnement des nombreux cars.

Merci d'avance pour votre patience.

Pour en savoir plus, prenez contact avec les enseignants de l'école de votre commune.

14 et 15 juin

### BORN TO BURN

#### Aire de Chainage d'Aime-Macot La Plagne

Organisé par l'association AOM

27 et 28 juin

### Festival Country Aime

L'association Aime Country qui participe très régulièrement aux animations de la ville, organise, pour la première fois cette année, un festival de musique country. Pendant deux jours, Aime et sa basilique romane vont vivre aux sons des santiags.

Appel aux bénévoles : renseignements au 06.21.43.20.48